

OSTENTATION ET PRODIGALITÉ AU GAMOU DE TIVAOUANE (SÉNÉGAL)

Rabia BEKKAR-LACOSTE ¹

Les pratiques observées lors d'une grande fête musulmane au Sénégal, le *gamou*² de Tivaouane qui marque l'anniversaire de la naissance du prophète Mahomet, font apparaître des tensions croissantes provoquées par la généralisation d'une consommation ostentatoire et inscrite dans la mondialisation face à une religion, l'islam, qui prône au contraire l'égalité entre les croyants. Cette cérémonie annuelle, organisée par la confrérie musulmane des tijanes, attire aujourd'hui entre 2 à 3 millions de personnes durant plus d'une semaine dans la ville de Tivaouane. Sur fond de prières et de séances de méditation, elle donne lieu à une consommation effrénée dans une ambiance de grande braderie internationale.

Rien ne prédisposait pourtant cette école religieuse à une telle évolution ; elle se distingue, au contraire des autres groupes soufis, par l'accent mis sur l'éducation, la connaissance et par son peu d'appétence déclaré pour les affaires ou la politique. Au départ, ce rassemblement périodique des croyants, à l'image des grands *mawlid* en Égypte, au Sud de l'Algérie ou du Maroc, avait pour objectif d'accroître l'unité des disciples autour de leur chef spirituel. Ceux-ci venaient pour se former, se rencontrer, mais aussi pour rechercher des bénédictions du cheikh ou des pardons.

Le basculement des pratiques s'est produit en étroite conjonction avec la profonde crise économique et sociale qui a durement touché le Sénégal au début des années quatre-vingt-dix avec, en particulier, de fortes difficultés économiques, une perte sensible de légitimité du système politique et un

1. Cet article est une synthèse d'un projet de recherche en cours sur « Réseaux confrériques et religieux globalisés : économie morale, acteurs, mobilités, pratiques et territoires ».

2. *Gamou* en wolof ou *mawlid* en arabe : fête musulmane de commémoration de la naissance du prophète Mohammed.

désenchantement massif des jeunes des classes urbaines. Le mouvement Sopi, qui a mené Abdoulaye Wade à la victoire présidentielle en 2000, dénonçait ces conditions de vie difficiles et la paupérisation de la population.

D'un rituel centré sur les louanges à Dieu et les prières, le *gamou* s'est, alors, progressivement transformé en un immense marché informel, lieu de presque tous les « business ». Avec l'ouverture progressive de cet espace religieux, Tivaouane offre, aujourd'hui, une opportunité aux acteurs (individus et groupes) de conjuguer consommation matérielle et spirituelle. L'engagement affirmé depuis quelques années de la confrérie des tijanes dans un processus de visibilité dans l'espace public sénégalais, la volonté de ses responsables de se faire connaître et de peser sur la vie politique du pays en recourant aux moyens de communication les plus modernes (télévision, Internet, etc.) ouvre une nouvelle ère de reconfiguration des pratiques de présentation de soi et des rituels. À noter que la participation à cette fête de Tivaouane devient internationale ; la diaspora sénégalaise, sans doute en quête d'identité, y est de plus en plus associée.

Cette mise en scène de la piété et de l'ascétisme, autrefois cantonnée dans l'entre soi, transforme les modalités et le sens de cette commémoration qui, dans son essence même, est pourtant destinée d'abord à rassembler et estomper les inégalités. Désormais, elle les révèle, au contraire, au grand jour et semble s'en accommoder. Le passage du rituel de l'espace privé à l'espace public s'inscrit dans le processus historique d'évolution des nouvelles manières d'afficher sa mystique et ses croyances en cours dans la plupart des sociétés musulmanes. Ainsi, les frères tijanes ne sont-ils plus égaux face à leur maître. Aujourd'hui, fortement médiatisée, la confrérie tijane se trouve incluse de fait dans l'économie libérale et la globalisation qui la contraignent à trouver des ajustements. La consommation ostentatoire, sous le couvert des usages du *mawlid*, recompose les relations sociales entre les différents membres, elle hiérarchise de fait les statuts des uns et des autres. Par exemple ceux qui donnent beaucoup au comité d'organisation du *gamou* (le COSKAS) et ceux qui donnent peu. Ceux qui nourrissent un grand nombre de pauvres et ceux qui ne peuvent pas le faire et n'offrent que leur temps ou un verre de thé. Ceux qui rencontrent le khalife général de la confrérie et ceux qui restent dehors.

En retour, cette mise en lumière récente provoque un renouvellement des attaques dont les confréries soufi sont l'objet depuis leur origine, en particulier de la part des mouvements islamistes (ou qui se proclament tels) comme le salafisme puritain. Ceux-ci récusent de manière générale le culte des saints, les *mawlid* et les pratiques afférentes. Ils recommandent surtout une façon bien plus modeste de consommer et de se comporter dans une société. Utilisant des arguments parfois proches de ceux des altermondialistes, les salafistes critiquent vertement les pratiques festives et

les dépenses excessives durant le *gamou*. Ils dénoncent, en particulier, la dictature de la société de consommation « occidentale », les dépenses excessives et ostentatoires ; ils appellent à la sobriété, à la fin des gaspillages et à une organisation de la société plus collective dans la gestion de ses richesses.

La confrérie tijane sénégalaise s'efforce non sans difficultés de répondre à ces critiques en tentant de réguler les dons et l'afflux au marché notamment celui des commerçants qui viennent de partout profiter de la foule immense rassemblée pour le *gamou*.

Le contexte : mawlid, tijania et Tivaouane

La naissance du prophète Mohammed, appelée *mawlid*³ ou *moharam* en arabe, *gamou* en wolof, n'a jamais été célébrée de son vivant, ni par ses compagnons, ni par les musulmans à l'origine. Aucune mention de cette fête n'existe dans le Coran et ses commentaires agréés. Cette commémoration, qui a constitué une nouveauté dans l'islam au XIII^e siècle, est dès le début fustigée par certains juristes rigoristes qui la considèrent comme « une innovation blâmable » (*bid'a*), un égarement et ceux qui s'y adonnent comme des hérétiques. Parmi les théologiens les plus connus condamnant cette célébration, peut notamment être cité Ibn Taymiyya⁴ dont les écrits sont souvent repris par les partisans du wahhabisme et du salafisme. En dépit de ces attaques parfois virulentes, cette pratique du *mawlid* est toutefois demeurée largement suivie, notamment par les confréries soufi. Elle a été étudiée au Maroc et en Égypte notamment par Geertz (1992), Gellner (1969 et 1984) et Gilsenan (1973 et 1993). D'abord rurales, ces fêtes deviennent de plus en plus urbaines (Chih R., 2000).

La confrérie tijania est une des confréries soufi qui célèbrent un grand *mawlid* chaque année au Sénégal. Fondée en 1781 par Sid Ahmed Tijani (né à Aïn Madi en Algérie en 1737 et mort à Fès au Maroc en 1815 où il est enterré), cette école soufie syncrétique a connu un essor considérable en Afrique de l'Ouest (Triaud J-L, Robinson D. (ed.), 2000), et tout particulièrement au Sénégal où elle fut diffusée par Malik Sy à partir de sa résidence de Tivaouane. Les chercheurs qui s'y sont intéressés ont tous relevé le remarquable dynamisme de cette confrérie, sa capacité

3. *Mawlid* : du verbe arabe *wulida*, naître.

4. Ibn Taymiyya : théologien et juriste musulman sunnite influent du XIII^e siècle, né en 1263 à Harran en Turquie, mort en 1328 à Damas en Syrie. Il a vécu à une époque marquée par les conflits où il tente d'organiser le jihad contre les Mongols qu'il taxait de mécréants. Il se distingua par son refus de toute innovation dans la pratique religieuse. Il fut plusieurs fois emprisonné en raison de ses positions sur différents sujets religieux. Les préjugés sur Ibn Taymiyya sont nombreux parmi lesquels l'accusation qui fait de lui l'ennemi du soufisme. Ils sont encore accentués par la manipulation de ses écrits par les wahhabites.

d'innovation et d'adaptation. Un des premiers ouvrages qui lui est consacré a justement pour titre : « La tijania, un ordre soufi dans le monde moderne » (Abun-Nasr J., 1965). Parfois qualifiée de réformatrice (Luizard P-J., 1992), elle est aussi celle qui parvient toujours à recruter des membres au sein des classes moyennes urbaines.

Tivaouane, siège de cette confrérie, est une ville située à l'ouest du Sénégal à 90 km au nord de Dakar. Elle compte, aujourd'hui, environ 45 000 habitants. Chef-lieu de département, elle fut la capitale florissante de l'ancien royaume du Cayor. Carrefour des différentes régions et des routes reliant le Sénégal de l'intérieur (zones minière et maraîchère) et la mer (zones de pêche de Saint-Louis, Mboro, Kayar et Fass Boye), cette collectivité locale a toujours été un centre commercial de premier ordre bénéficiant d'une gare sur la ligne de chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, lui conférant, de fait, à l'époque coloniale la cinquième place derrière les fameuses quatre communes sénégalaises : Saint-Louis, Dakar, Thiès et Gorée. Certains pensent que Malik Sy a tenu compte de ces avantages géographiques indéniables pour s'y fixer avec le soutien des autorités françaises, à son retour du pèlerinage de la Mecque au tout début du XX^e siècle (Robinson D., 1991).

L'esprit originel du *gamou* de Tivaouane et sa forme contemporaine

Fondée sur l'éducation, le travail et le savoir, la philosophie de la tijania sénégalaise et ses valeurs mettent, en principe, les questions d'argent, de commerce et la fameuse « dépense » africaine au second plan, récusant pour ainsi dire toute consommation non vitale. Chaque année, le chef de cette confrérie, le khalife général, à l'occasion du *gamou*, montre son attachement profond à la connaissance. Il préside lui-même les dix jours de *dhikr*⁵, de récitations des louanges au Prophète et de lectures du Coran. Dans un excellent arabe classique, il entraîne ses disciples dans la méditation des heures durant. Son porte-parole tient de nombreuses conférences allant dans le même sens.

Cette longue tradition d'érudition religieuse que le grand khalife défend aujourd'hui, est au fondement même des principes de sa famille spirituelle et généalogique qui remonte à son aïeul, l'imam Malik Sy. Celui-ci, né en 1855 à Gaé, au nord du Sénégal, s'installa d'abord à Saint-Louis. Il fut initié par son oncle à la « voie » tijane à l'âge de 18 ans dans la filiation de l'école dite omarienne (d'après Omar Tall, célèbre combattant contre la colonisation

5. *Dhikr* : mot arabe signifie littéralement remémorer, se souvenir. Pratique consistant à répéter les différents noms de Dieu. Ces séances longues s'appuient souvent sur un mode de respiration particulier et parfois des mouvements du corps ou de la tête.

française). La filiation ou *sanad* est très importante dans le statut des khalifes. Or, celle de Malik Sy remonte au fondateur Sid Ahmed Tijani, lui-même, par trois intermédiaires seulement. Ce rattachement privilégié donne à la parole du khalife un statut particulier, supérieur pour ses adeptes à toute autre autorité politique, familiale, ethnique ou académique.

Après son pèlerinage à La Mecque en 1889, Malik Sy s'installe à Tivaouane en 1902, à l'invitation d'un notable de cette ville où il avait déjà séjourné, jeune pendant ses études. Il y construit une école, une mosquée et initie la commémoration du *mawlid*, occasion privilégiée, pour lui, de rassembler ses fidèles, de leur transmettre son enseignement et de recueillir des contributions financières (Robinson, 1993).

De manière générale, aller au *mawlid* est une manière d'être et de vivre pour beaucoup de soufis. Dans leur conception, la recherche de la proximité avec Dieu se fait aussi par le service rendu : offrir de la nourriture et l'hospitalité aux pauvres comme aux riches lors d'une cérémonie est un acte pieux qui attire la *baraka* (bénédiction) du cheikh. Les intenses séances de *dhikr* commencent, en général, en fin d'après midi et s'achèvent tard le soir. Durant la journée, les pèlerins dorment, épuisés par les cérémonies de la nuit ou proposent thé et nourriture à tous les passants.

Lieu de piété et d'intenses dévotions, Tivaouane a toujours connu, comme la plupart des *mawlid*, une composante commerciale comparée parfois « à des foires médiévales, des fêtes de carnaval où le religieux se mêle au profane » (Chih R., 2000). Des marchés s'y tiennent afin de proposer aux pèlerins la possibilité de se sustenter et de faire quelques achats. Le *gamou* connaît toutefois depuis quelques dizaines d'années une évolution considérable dans ce secteur. Un véritable tournant a été pris depuis une quinzaine d'années dans la visibilité nationale et internationale par cette confrérie, largement majoritaire au Sénégal. La désignation de Abdoul Aziz Sy El Amine, comme porte-parole et chargé de la communication du khalife général actuel, son frère aîné, confirme la volonté de la confrérie d'occuper désormais pleinement l'espace public (Villalon A., 1998). Décrit comme un homme érudit, inventif, humble et parfaitement connecté au monde moderne et à la mondialisation, il est notamment à l'origine de la création d'une structure spécifique pour le *gamou*, le comité d'organisation au service du khalife Ababacar Sy ou COSKAS⁶. Son action se concentre, aujourd'hui, autour de deux objectifs principaux : l'unification de la confrérie tijane et sa visibilité publique. D'où ses efforts de

6. Dans les années soixante-dix, le gouvernement sénégalais, confronté à la révolte des étudiants et des travailleurs, ne pouvait pas envoyer suffisamment d'agents de sécurité à Tivaouane pour le *gamou*. Abdoul Aziz Sy El Amine a alors eu l'idée de monter une sorte de « milice locale » composée de 80 jeunes qui avaient pour tâche d'assurer l'ordre et la sécurité dans la ville. Ils ont été rapidement employés à collecter des contributions.

développement de la principale fête annuelle, le *gamou*, qui permet de renforcer la cohésion des disciples et de mieux faire connaître la confrérie à un public plus large.

Sous sa direction, Tivaouane, à l'instar de la ville de Touba pour l'autre confrérie majeure au Sénégal, celle des mourides (Gueye C., 2002), est devenue la capitale régionale incontestée des tijanes sénégalais. Les visites au mausolée de Malik Sy et à la mosquée Babacar Sy, sites considérés pour leur haute qualité patrimoniale et symbolique, classés monuments historiques, font d'elle une cité animée tout au long de l'année. La ville est clairement en phase de patrimonialisation religieuse, dans la perspective, d'une part, de s'autonomiser de Fès où repose le fondateur de la confrérie, et d'autre part, de devenir un centre de pèlerinage de la tijania d'Afrique subsaharienne. Des agences de voyage privées proposent, par exemple, y compris en France, des circuits des sites liés à la confrérie et à son maître sénégalais.

Mais le grand moment à Tivaouane est incontestablement celui du *gamou* où la ville accueille des millions de personnes. Comme la plupart des centres urbains du Sénégal, la ville est caractérisée par l'importance du commerce informel. Le ministère des Finances évalue toutefois à plus de 4 milliards de francs CFA par an le chiffre d'affaires réalisé localement, la part exacte des recettes du *gamou* n'étant pas connue.

Une lourde organisation et de sérieuses difficultés d'encadrement des activités commerciales

Le *gamou* de Tivaouane dure treize jours, dix jours de *dhikr* et trois jours de nuits sacrées, période plus particulièrement dédiée à la lecture de poèmes de louanges en l'honneur du Prophète (*bourda*) et à la récitation du Coran.

Le COSKAS est en charge de l'ensemble des aspects matériels, religieux, et culturels de cette fête. Il est aussi l'interlocuteur des autorités de l'État et de la municipalité. Il est organisé en commissions à qui revient la responsabilité, par domaine, de faire des propositions au khalife et à ses conseillers, de mettre en œuvre les décisions prises et d'en suivre la bonne exécution. Tous les besoins répertoriés sont envoyés aux différents ministères de l'État ainsi qu'aux grandes entreprises, publiques et privées. Chaque année, un conseil des ministres spécifique est consacré à l'organisation du *gamou*. Des mesures particulières sont prises, par exemple en matière de fourniture d'électricité ou, pour la sécurité sur les principaux itinéraires routiers conduisant à cette ville. Pendant le *gamou*, les réseaux téléphoniques sont quasiment saturés et des émetteurs temporaires sont installés pour accroître leurs capacités.

Plus de trois millions de pèlerins (chiffre avancé par les organisateurs et la presse) se sont rassemblés à Tivaouane le jour de la nuit sacrée du

4 février 2012, venus de tout le Sénégal, d'Afrique de l'Ouest, de France, d'Italie, d'Espagne et des États-Unis. La logistique mise en place pour répondre aux besoins d'une telle foule est particulièrement lourde. Les familles qui accueillent des visiteurs s'y préparent longtemps à l'avance en stockant eau et nourriture pour éviter pénuries et hausse des prix. Des produits variés arrivent en quantités considérables, y compris des zébus et les moutons acheminés du Nord du pays et de Mauritanie et qui souvent sont offerts au khalife général. Les visiteurs, prennent, eux, autant que faire se peut, leurs dispositions en matière d'hébergement, parfois une année à l'avance. Certains riches Sénégalais investissent dans l'achat d'appartements à Tivaouane qu'ils n'utilisent qu'à cette occasion ou qu'ils louent à prix d'or. Les autorités, elles, organisent les dispositifs sanitaires, en particulier, la fourniture d'eau par camions ou livraison de palettes de bouteilles ainsi que l'installation de latrines publiques provisoires pour éviter les épidémies récurrentes dans ce type de concentration humaine. Toutes les pharmacies, les centres de soins, l'hôpital de la ville et ceux des alentours, SOS Médecins, sont mobilisés et restent ouverts nuit et jour pendant toute la période du *gamou*.

Depuis une dizaine d'années, l'un des problèmes les plus épineux est celui de la prolifération des marchés durant la fête. En 2012, le député-maire a concentré tous ses efforts sur le déplacement de trois lieux de vente hors du centre de Tivaouane. Ceux-ci sont considérés, par les autorités, depuis des années comme « de véritables plaies urbaines », notamment pendant le *gamou*, période « de recueillement et non de la consommation débridée », comme l'ont déclaré publiquement plusieurs responsables locaux.

Ainsi, les trois marchés traditionnels, le foirail, le marché sérère et le marché central, ont-ils été délocalisés à la périphérie de la ville. Pour réaliser cette opération délicate sur laquelle toutes les autorités municipales précédentes avaient échoué, le maire actuel a demandé et obtenu l'appui de la famille du khalife. Des actions sont également menées, avec des succès mitigés, pour tenter d'encadrer les marchands de rue aux statuts variables : du pur informel avec leur baluchon à ceux qui négocient des pas-de-porte temporaires et disposent d'étalages parfaitement agencés.

Tivaouane, victime de son succès, est devenue quasi impraticable pendant cette période avec des foules considérables et l'impossibilité de circuler en voiture ou simplement d'accéder à pied aux lieux saints sans être littéralement comprimé par la foule.

L'enjeu de la redistribution des dons et de la *zakât*

Une autre dépense à prévoir par les familles sénégalaises pendant le *gamou* correspond à l'un des cinq piliers de l'islam, une obligation canonique prescrite par le Coran : il s'agit de la *zakât*, don de charité fait aux

pauvres, pratique réglementée par la loi musulmane (*charia*). Lors du *mawlid*, une partie de cet argent finance le nettoyage de la ville, la location des équipements, l'achat de l'eau et de la nourriture qui sera distribuée aux visiteurs dans les mosquées ou les lieux d'hébergement. Des contributions aux frais de transport des pèlerins sont également données. Bien que ces aumônes doivent, en principe, rester personnelles, discrètes et distribuées aux pauvres, elles font aujourd'hui l'objet d'une véritable concurrence entre familles ou entreprises qui rivalisent de largesses.

Par ailleurs, la crise économique et celle des institutions publiques en Afrique de l'Ouest ont favorisé l'occupation croissante du terrain de la consommation par des associations et des ONG d'inspiration religieuse. Celles-ci collectent l'argent de la *zakât* des plus riches, notamment dans les pays du Golfe, et le redistribuent pour la consommation au moment des grandes fêtes religieuses. Structurées et bien organisées, ces associations remettent en cause le principe même de ce don et les modalités de sa distribution traditionnelle. Une multiplicité d'acteurs a, dès lors, surgi usant de stratégies diverses de négociation et d'hybridation des pratiques pour la gestion de cette « rente ».

Ainsi, s'est créée une nouvelle chaîne de courtiers et d'intermédiaires, jusque-là absente de l'organisation du commerce et de la consommation avant et pendant le *gamou*. Un nombre important d'organisations et de personnes privées se positionnent pour distribuer cette *zakât* aux pauvres.

Ce système social de redistribution des richesses, initialement dénué en apparence de toute intention mercantile est fondé sur le don en échange de *hassanates* (bénédictions qui comptent pour l'au-delà), analogues aux anciennes indulgences catholiques. C'est un mode symbolique de régulation des inégalités économiques, de pacification des contradictions sociales et de purification des gains et des biens.

Il permet, enfin, aux pauvres, pendant le *mawlid*, de consommer comme tous les autres musulmans sans devoir mendier ou se cacher. Les riches donateurs peuvent, alors, s'adonner eux à des dépenses somptuaires et ostentatoires sans être critiqués puisqu'ils se sont acquittés de leur devoir en permettant aux plus démunis de manger ou même faire des achats.

Consciente de cette évolution, la confrérie tijane s'efforce depuis une dizaine d'années de contrôler la gestion de ces dons (qu'il s'agisse des dons en nature ou en espèces). L'objectif est d'organiser une régulation sociale de la redistribution afin que celle-ci soit « équitable » sur le territoire de la capitale de la tjanania.

Tivaouane, foire annuelle mondiale des tijanes

Une économie religieuse transnationale s'est progressivement développée avec des contributions financières et matérielles croissantes des migrants

sénégalais installés à l'étranger. Ainsi, à l'occasion du *gamou*, sont mises en vente des marchandises aussi bien spirituelles que profanes dans ce vaste marché mondialisé de la consommation éphémère. On y trouve aussi bien des chapelets, de l'encens d'Arabie ou des portraits du khalife *made in China* que des smartphones et des dessous en dentelles.

Comme au Sénégal, les migrants en Afrique, en Europe et aux États-Unis prennent souvent leurs congés (un à deux mois) pendant cette période. Ils se rendent à Tivaouane pour y avoir une activité commerciale (vente de produits importés, aide dispensée à un membre de la famille dans son commerce, location de maison, transport des pèlerins, etc.). Des relais importants existent dans le milieu de la diaspora, notamment aux États-Unis et en France, pour envoyer de l'argent et/ou des produits pour le *gamou*. Ainsi, par exemple le Ndoucoume World Wide Shipping à New York, importante entreprise de fret qui appartient à un *tijane*, joue-t-elle un rôle remarqué pour le transfert des fonds et des marchandises que les disciples adressent à leurs familles restées au pays, ou directement au COSKAS. La forte demande en électroménager au Sénégal a contribué à la création d'un marché fructueux (des produits arrivant de Taïwan, de Chine, de La Mecque et même des USA), le *mawlid* de Tivaouane est l'une des occasions de vente de ces marchandises.

La mobilisation des femmes, à travers des associations et des comités villageois, pour la préparation et la participation au *gamou* est impressionnante. Elle constitue pour elles, un savant jeu d'équilibre entre à la fois le respect des règles religieuses, leur place en tant que femmes dans la société et les impératifs du commerce. La motivation religieuse du pèlerinage et l'intérêt financier se conjuguent à l'occasion de ce grand marché où les femmes jouent un rôle majeur même si elles n'apparaissent pas en première ligne.

Les femmes collectent en particulier des « cotisations » au niveau de leur village ou de leur quartier sur les produits vendus toute l'année et l'argent est mis dans une caisse commune pour financer le voyage à Tivaouane. Le choix des produits à vendre et à acheter sur place constitue une décision importante car chaque *gamou* a ses modes : vestimentaires, cosmétiques et même alimentaires. La compétition est très rude sur le marché, mais la consommation bat son plein pendant toute la durée de la fête, et, selon leurs propres dires, ce *mawlid* s'avère très rentable pour ces commerçantes aguerries. Certaines vont s'approvisionner plusieurs mois à l'avance à Dubaï, en Chine et plus récemment au Brésil. Elles font venir des conteneurs remplis de toutes sortes de marchandises qu'elles comptent écouler lors du *gamou*.

On peut, par exemple, observer, à cette occasion, comment les femmes usent de stratégies habiles combinant leurs obligations religieuses et leur

intention de purification (difficile pour un mari ou à un père de refuser à une épouse ou une fille de se rendre à un pèlerinage avec ses amies) avec une consommation à leur guise : achat de boubous, de bijoux, de chaussures, frais de coiffure et maquillage pour apparaître dignes lors des cérémonies qui leur sont réservées. Ces choix subjectifs et personnels peuvent apparaître en nette opposition avec les impératifs moraux et les valeurs de la confrérie. Mais à Tivaouane, logique de marché et logique spirituelle se côtoient.

Les salafistes tentent, bien sûr, de dénoncer ce qu'ils appellent une débauche de consommation, notamment de la part des femmes. Dans les mosquées où ils ont accès à la parole, ils traitent ces femmes d'immorales, car elles dépensent toutes les économies de la famille dans l'achat de « futilités » et déambulent dans l'espace public au mépris de la *chari'a*.

Face à cette évolution que certains qualifient de véritable dérive (on se souvient de l'épisode « des marchands du temple » de la Bible), il n'est donc pas étonnant que l'économie, la discipline et l'éducation aient été au cœur des deux grands forums organisés par la confrérie tijane à l'occasion du *gamou* de 2012. Ces thèmes ont été débattus lors des différentes conférences du porte-parole et chargé de la communication des tijanes, Abdoul Aziz Sy El Amine. L'éthique économique et la mal gouvernance, la course aux richesses mal acquises, la consommation débridée, ont fait l'objet d'interventions particulièrement musclées. Le porte-parole a notamment rappelé à son auditoire la relation entre consommation et pauvreté notamment des jeunes, en reprenant la thèse du fondateur de la tijania qui considérait que les pauvres ne devaient pas dépenser leurs maigres ressources n'importe comment, qu'il fallait les éduquer par la connaissance de la *sunna* (pratiques quotidiennes du prophète Mohammed) et, ainsi, réguler les injonctions à la consommation de l'économie libérale et des salafistes.

L'insertion progressive du *gamou* dans un marché mondial de l'islam

La controverse est aujourd'hui importante s'agissant du sens de la célébration du *gamou* au Sénégal par les différentes branches de la confrérie. Les tenants de la ligne rigoriste et de la position extrémiste des salafistes, souvent portées par de jeunes étudiants de retour de l'étranger, considèrent, en effet, que cette commémoration perd sa signification religieuse et spirituelle si elle devient un marché de consommation.

On retrouve, ici, les contradictions d'un islam wahhabite commerçant qui a transformé progressivement La Mecque, lieu du plus grand pèlerinage musulman, le *hadj*, en un véritable marché mondial (Amadou A., 2009). Car ce lieu est en effet devenu pour « les pèlerins commerçants » de tous les pays musulmans un lieu d'approvisionnement en marchandises (en

particulier du petit matériel électronique, des téléphones mobiles et des bijoux en or) destinées, pour une bonne part, à être vendues dans le pays d'origine. La libéralisation de l'économie du Sénégal à la fin des années quatre-vingt-dix a accéléré la mise en place des circuits de commerce parallèle à destination de ce grand pèlerinage.

La généralisation de ce commerce, à La Mecque comme dans les lieux du rituel confrérique, va connaître un essor important au début des années 2000, impulsé d'abord par les mourides plus ouverts aux pratiques commerçantes. Les confréries niassane⁷ et tijane, réputées « élitistes » ou « intellectuelles », suivront le mouvement. Amadou Adama analyse finement le même processus d'émergence d'une « économie de pèlerinage » au Cameroun, il démontre comment historiquement sont nés de nouveaux « commerçants pèlerins » qui inondent le marché local de produits de consommation en provenance directe d'Arabie Saoudite (Adama A., 2009).

À Tivaouane, le même processus de mutation du *gamou* vers un espace commercial ouvert est aujourd'hui quasiment abouti. Les grands commerçants (y compris ceux de la confrérie mouride) investissent la ville à cette occasion. Le COSKAS et la mairie, à qui revient la régulation des autorisations de commerce et de circulation, ont le plus grand mal à contenir l'extension des marchés en plein air et l'apparition de lieux de vente utilisant le moindre interstice disponible de l'espace public au bord des routes et ruelles.

Il convient de souligner ici que le terrain était particulièrement favorable à une telle évolution, car les commerçants constituent une des figures essentielles de la société sénégalaise, une composante structurante du système social. Comme de manière générale dans les sociétés musulmanes, ils participent à la prospérité de la communauté et sont reconnus comme tels. Ils sont de leur côté tout disposés à faire des dons conséquents à leur guide spirituel (marabout) et à leur confrérie, en échange d'une reconnaissance symbolique et morale accrue de leur rôle social. C'est dans ce sens que les migrants, par exemple, participent de façon significative aux dépenses du *gamou* et aux dons qui doivent être faits à cette occasion. Certains espèrent aussi de la sorte « purifier » leurs gains acquis dans un système étranger non musulman, et qui, à leurs yeux, sont entachés d'impureté, et obtenir la bénédiction de leur cheikh.

Un observateur attentif de Tivaouane au moment du *gamou* ne peut être que frappé par la reprise, en miniature, de beaucoup de pratiques du pèlerinage à la Mecque, le *hadj* : centralité urbaine et spirituelle du rituel,

7. Second pôle majeur de la tijania au Sénégal, centré sur la ville de Kaolack, mais qui compte beaucoup d'adeptes au Nigeria et au Soudan. Cette confrérie se distingue notamment par une ouverture moderniste encore accrue, en particulier sur l'éducation des femmes et la culture scientifique.

pratiques religieuses quotidiennes, récitations du Coran et louanges au Prophète, circuits à pied de *ziara* (visites des tombeaux), le tout mêlé de coutumes profanes (commerce, chants, danses, modes, etc.). Catherine Mayeur-Jaouen fait le même constat au sujet des rassemblements de soufis en Égypte : clairement mais implicitement, c'est le modèle du *hadj* qui inspire les pratiques, en particulier, la circumambulation autour des lieux saints dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et les achats à profusion de souvenirs (Mayeur-Jaouen C., 1990).

Les retombées financières du *gamou* sont majeures, les commerçants affluent de toutes les contrées du Sénégal (certains y occupent le même emplacement depuis des décennies, d'autres viennent des pays de la sous-région du Golfe, d'Italie et bien sûr de France). Tous préparent leurs stocks d'articles « religieux » pour cette occasion. Car, beaucoup de visiteurs et de pèlerins font leurs courses annuelles en produits d'importation, notamment ceux qui sont rares et chers au Sénégal : chapelets, encens, *hijab*, *djellaba*, boubous, chéchias, cola, *siwak* (bâton de noyer pour blanchir les dents), khôl, téléphones portables, ordinateurs portables avec clavier en arabe, DVD et CD du Coran, livres religieux en français, arabe ou en anglais, etc.

Le *gamou* : enjeu religieux et politique

Le khalife général qui occupait jusqu'aux années quatre-vingt-dix une position influente mais discrète est aujourd'hui devenu un acteur majeur du système économique, social, politique et religieux du Sénégal. Jean Copans a très bien analysé ce type de positionnement pour la confrérie mouride, engagée bien plus tôt dans les affaires séculières (Copans J., 1980). Dès lors, toute manifestation publique devient un enjeu de démonstration et de communication. Le *gamou* est, ainsi, devenu l'occasion privilégiée de la mise en scène de ce statut et du pouvoir croissant de cette obédience religieuse au Sénégal et dans toute la sous- région.

Le président de la République sénégalaise s'y rend, tout comme les représentants de la plupart des corps constitués. Des visites officielles sont organisées par le ministère des Affaires étrangères pour les ambassadeurs et représentants des organisations internationales. Le ministre de l'Intérieur, ministre des Cultes, conduit une délégation de tout le gouvernement. Les ministres absents sont immédiatement remarqués et leur non-participation est interprétée comme une prise de position opposée aux *tijanes*. Le prestige de chacun est mesuré à l'aune de son placement lors des diverses cérémonies, des repas auxquels il est convié, et, suprême bénédiction religieuse (la *baraka*), l'obtention d'une audience du khalife général. Ces visites officielles renforcent cette mise en scène des inégalités sociales par l'ostentation des tenues vestimentaires, des véhicules, de la qualité et quantité des repas servis, etc.

L'implication des confréries sénégalaises dans les affaires publiques est une réalité amplement documentée pour les mourides mais qui était jusqu'ici plus discrète pour les tijanes. Au-delà du classique *ndiggel* (le principe d'obéissance au khalife), cet engagement est désormais affirmé et a pris des formes diverses, notamment lors des dernières élections. Les conférences de presse du porte-parole de la confrérie, Abdou Aziz Sy El Amine, ont été, ainsi souvent l'occasion d'interpeller directement les autorités sur la pauvreté, le chômage, l'éducation, la corruption mais, aussi, sur la consommation excessive et ostentatoire.

Conclusion

Le *gamou* de Tivaouane constitue une démonstration périodique de l'audience et de la puissance de la confrérie tijane au Sénégal. Il mêle activités sacrées et profanes et se présente, aujourd'hui, comme une formidable opportunité commerciale, un véritable temple de la consommation pour des millions de visiteurs, un marché rendu en quelque sorte « acceptable » par ce cadre spécifique.

La générosité des pèlerins et des disciples correspond au désir intense de consacrer des sommes d'argent importantes (qui, souvent, représentent un effort d'épargne important sur toute l'année) en échange d'une valeur recherchée au cours d'une fête sacrée, sur un lieu qui l'est tout autant. Les produits consommés et ce, quel que soit leur prix, paraissent dotés d'une égalité symbolique dans la subjectivité de leurs acquéreurs. Tant que les participants considèrent que tous peuvent acheter ces accessoires, notamment religieux, il s'établit une sorte de consensus sur la consommation. Par extension, les marchandises acquises ou vendues à Tivaouane, religieuses ou profanes, semblent, elles aussi, empreintes d'une valeur symbolique, car, on se trouve dans un espace-temps privilégié, celui du *mawlid*. Très difficile par exemple de critiquer une dépense excessive si celle-ci a été faite à cette occasion.

En effet, cette cérémonie, qui répond à l'évidence aux aspirations religieuses profondes de la société sénégalaise, participe à la neutralisation, dans l'imaginaire des disciples, de la valeur marchande des objets de la sunna recommandés pour les musulmans (chapelets, livres de *dhikr*, djellaba, boubou, encens, etc.). Le *gamou* est l'occasion de réaffirmer l'égalité symbolique qui est au fondement de l'islam, nourrie et revitalisée par les rituels quotidiens. Il permet de produire une égalité symbolique des individus (au-delà de leurs appartenances sociales, de caste et ethniques).

Dans le contexte actuel de globalisation et d'augmentation des inégalités économiques, le paradoxe entre la prodigalité, accompagnée d'une consommation ostentatoire, et l'égalité symbolique des disciples de la tjaniana, devient un enjeu central. Cette contradiction préoccupe le khalife

général qui souligne, lors de ses interventions, les dangers de l'éclatement de cet équilibre social que la confrérie tente de maintenir. Les tensions entre les principes qui fondent les actions et les actes concrets des membres de la confrérie constituent un entre-deux particulièrement intéressant à observer. Il permet de relever les agencements et les adaptations auxquels se livrent les pèlerins pour concilier à la fois les pratiques religieuses et de consommation.

Cette évolution renforce les détracteurs des confréries, en particulier, des tijanes jusqu'ici plutôt épargnés du fait de leur retrait volontaire de la vie publique. Cette proximité de la piété et de la consommation est jugée contraire aux valeurs de l'islam par les salafistes qui dénoncent la tolérance des responsables de Tivaouane envers les pratiques de leurs disciples. Pour ce faire et de manière très classique, ils s'approprient les concepts des organisations internationales, notamment ceux des ONG, sur le creusement avéré des inégalités et les intenses frustrations face aux encouragements à la consommation d'une économie de plus en plus libéralisée. Les responsables tijanes s'efforcent, pour leur part, de répondre à cette critique par un positionnement social plus marqué et un encadrement accru des activités commerciales lors du mawlid.

Au Sénégal, comme ailleurs dans le monde musulman, des jeunes, des femmes et les populations paupérisées, trouvent dans les critiques des salafistes et des wahhabites une forme de résistance à l'économie libérale et de contestation de l'État « immoral ». La religion peut devenir une force mobilisatrice. La consommation débridée et ostentatoire est ainsi actuellement un des catalyseurs du conflit entre les confréries et les partisans d'un islam rigoureux.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAMA A., 2009 : « Pèlerinage musulman et stratégies d'accumulation au Cameroun », *Afrique contemporaine*, n° 231, vol. III, Bruxelles, de Boeck.
- BAVA S., GUEYE C., 2001 : « Le Grand Magal de Touba : exil prophétique et pèlerinage au sein du mouridisme », *Social Compass*, vol. III, n° 3.
- BRENNER L., 2001: *Controlling Knowledge : Religion, Power and Schooling in West African Muslim Society*, Bloomington : Indiana University Press.
- CHIH R. 2000 : *Le soufisme au quotidien. Confréries d'Égypte au XXI^e siècle*, Arles, Sindbad/Actes Sud.
- COPANS J., 2006 : « Les espaces mourides (municipal, régional, national, international et/ou mondial) et les territoires étatiques africains et occidentaux ». Symposium international de l'IPDSR « Stratégies de

populations et stratégies de développement : convergences ou divergences ? », Dakar.

GUEYE C. 2002 : *Touba : la capitale des Mourides*, Paris, Karthala.

MAYEUR-JAOUEN C., 1990 : « L'intercession des saints en islam égyptien », *Annales islamologiques*, T. 25, Le Caire.

TRIAUD J.-L., ROBINSON D. (ed.), 2000 : *La Tijâniyya. Une confrérie musulmane à la conquête de l'Afrique*, Paris, Karthala.

ROBINSON D., 1993 : « Malik Sy : un intellectuel dans l'ordre colonial au Sénégal », *Islam et sociétés au sud du Sahara*, n° 7.

VILLALON A., 1998 : « Entre confrérisme, réformisme et islamisme ; les mustarshidin du Sénégal », in KANE O. et TRIAUD J.-L. (ed.) : *Islam et sociétés au sud du Sahara*. Paris, Karthala.

Bekkar Lacoste Rabia (2012)

Ostentation et prodigalité au Gamou de Tivaouane
(Sénégal)

In : Guérin Isabelle (ed.), Selim Monique (ed.). *A quoi et comment dépenser son argent ? : hommes et femmes face aux mutations globales de la consommation*

Paris : L'Harmattan, p. 297-311. (Questions Contemporaines. Série Globalisation et Sciences Sociales

ISBN 978-2-336-00646-8.